



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 23/02/2011

Résultat de marché

Département de publication : 35
Annonce No 11-44992

I. II. IV. V. VI.

RESULTAT DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

OPH Rennes Métropole, archipel Habitat 1, rue Jean Coquelin, à l'attention de M. le directeur général, F-35208 Rennes. E-mail : contact@archipel-habitat.fr.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.archipel-habitat.fr>.
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.archipel-habitat-marches.com>.

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) :

Organisme de droit public.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché :

assurance dommages ouvrages et éventuellement de Constructeur Non Réalisateur.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :

Services.

Catégorie de service : n°6a.

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services : 1, rue Jean Coquelin, 35208 Rennes.

Code NUTS FR523.

II.1.3) L'avis implique :

La conclusion d'un accord-cadre.

II.1.4) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :

assurance Dommages Ouvrages et éventuellement de Constructeur Non Réalisateur pour des opérations de construction neuve (lot no1) et Assurance dommages ouvrages pour des opérations de réhabilitation (lot no2) pour l'année 2011.

II.1.5) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

66510000.

II.1.6) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Oui.

II.2) VALEUR TOTALE FINALE DU OU DES MARCHÉ(S)

II.2.1) Valeur totale finale du ou des marché(s) :

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte.

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction

1. prix des prestations. Pondération : 60.
2. valeur technique. Pondération : 40.

IV.2.2) Une enchère électronique a été utilisée :

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

Avis de marché

Numéro de l'avis au JO : 2010/S 214-328759 du 04/11/2010.

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

MARCHÉ n° : 11411

LOT n° : 1

INTITULÉ : assurance dommages ouvrage et de constructeur non réalisateur pour pour toutes les opérations dont la date de démarrage interviendra en 2011.

V.1) DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ :

7 janvier 2011

V.2) NOMBRE D'OFFRES REÇUES :

3

V.3) NOM ET ADRESSE DE L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE EN FAVEUR DUQUEL UNE DÉCISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ A ÉTÉ PRISE

Cabinet Roumy et Joyeux Agents généraux MMA, 19, quai Lamennais, F-35000 Rennes.

V.4) INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ

En cas de montant annuel ou mensuel : le nombre de mois : 12.

V.5) LE MARCHÉ EST SUSCEPTIBLE D'ÊTRE SOUS-TRAITÉ :

Non.

MARCHÉ n° : 11412

LOT n° : 2

INTITULÉ : Assurance dommages ouvrages pour les opérations de réhabilitation dont la date de démarrage interviendra en 2011

V.1) DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ :

7 janvier 2011

V.2) NOMBRE D'OFFRES REÇUES :

3

V.3) NOM ET ADRESSE DE L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE EN FAVEUR DUQUEL UNE DÉCISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ A ÉTÉ PRISE

Cabinet Roumy et Joyeux. Agents généraux MMA, 19, quai Lamennais, F-35000 Rennes.

V.4) INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ

En cas de montant annuel ou mensuel : le nombre de mois : 12.

V.5) LE MARCHÉ EST SUSCEPTIBLE D'ÊTRE SOUS-TRAITÉ :

Non.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANÇÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES :

Non.

VI.2) AUTRES INFORMATIONS :

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 23 février 2011.

Références de l'avis initial paru au BOAMP

Parution n° : 215 B, annonce n° 173 du 5 novembre 2010.

Références de publication rectificative

Parution n° : 217 B, annonce n° 247 du 9 novembre 2010.

VI.3) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.3.1) Instance chargée des procédures de recours :

VI.3.2) Introduction des recours :

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : un recours gracieux peut être présenté devant M. le directeur général d' Archipel Habitat

Les voies et délais de recours sont mentionnées dans le code de justice administrative.

VI.3.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

VI.4) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

23 février 2011.

- **Classification des produits :** Assurance